AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
418ème REUNION
11 FEVRIER 2014
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/COMM.(CDXVIII)

COMMUNIQUE

COMMUNIQUE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 418ème réunion tenue le 11 février 2014, a suivi une communication de la Commission sur les Conclusions du Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, tenue au niveau ministériel, à Alger, du 8 au 10 décembre 2013, en vue d'aider les nouveaux membres africains du Conseil de sécurité des Nations unies dans la préparation du traitement des questions de paix et de sécurité sur le continent, et a adopté la décision qui suit :

Le Conseil,

1. **Se félicite** du rapport du Séminaire de haut niveau. À cet égard, le Conseil **souligne** la nécessité d'articuler et de promouvoir efficacement, au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, les vues de l'Afrique sur les questions de paix et de sécurité qui intéressent et préoccupent le continent et ses peuples;

2. **Félicite** le Gouvernement algérien d'avoir lancé cette initiative, et **lui exprime son appréciation** pour son offre d'accueillir le deuxième Séminaire de haut niveau, qui se tiendra à Alger vers la fin de l'année 2014;

3. **Approuve** les éléments des Conclusions du Séminaire de haut niveau et **demande** aux Etats membres et aux organes délibérants compétents de l'UA de les examiner en vue de leur mise en œuvre efficace dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité;

4. **Demande** à la Commission, travaillant étroitement avec les membres africains du Conseil de sécurité des Nations unies (A3) et les autres acteurs concernés, de prendre toutes les mesures nécessaires en vue de la mise en œuvre immédiate des Conclusions du Séminaire de haut niveau. En particulier, le Conseil **demande** à la Commission de prendre des mesures immédiates pour renforcer ses capacités dans la gestion des questions de paix et de sécurité dans le cadre du Conseil de sécurité des Nations unies, tel que requis dans les Conclusions. Le Conseil **a également demande** à la Commission d'élaborer une matrice, avec des délais de réalisation, pour la mise en œuvre des recommandations orientées vers l'action telles que contenues dans les Conclusions de la Retraite de haut niveau;

5. **Demande en outre** à la Présidente de la Commission de faire parvenir le présent communiqué, ainsi que le rapport du Séminaire de haut niveau, au Secrétaire Général des Nations unies, pour transmission aux membres du Conseil de sécurité, à titre d'information;

6. **Décide** de rester saisi de la question.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository **http://archives.au.int**

Organs Peace and Security Collection

2014-02-11

Peace and Security Council 418th Meeting 11 February 2014 Addis Ababa, Ethiopia

Peace and Security

http://archives.au.int/handle/123456789/5884

Downloaded from African Union Common Repository